



**PROCÈS-VERBAL DE LA
290^e RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL
tenue le jeudi 26 février 2015 à 12 h
Local 4215, pavillon Albert-Tessier**

Présences-Absences

Départements	Délégué (e) s	Présent	Absent
Anatomie	<i>Lucie Hamelin</i>	P	
Biologie médicale	<i>Monique Cadrin</i>	P	
Chimie, biochimie et physique	<i>François Brouillette</i>	P	
Chimie, biochimie et physique	<i>René Lesage</i>	P	
Chiropratique	<i>Djamel Ramla</i>	P	
Chiropratique	<i>Marcel Veilleux</i>	P	
Ergothérapie	<i>Pierre-Yves Thériault</i>		A*
Études en loisir, culture et tourisme	<i>Romain Roult</i>	P	
Génie chimique	<i>James Agbébavi</i>	P	
Génie électrique et informatique	Loïc Boulon		A
Génie industriel	<i>François Gauthier</i>	P	
Génie mécanique	<i>Lotfi Toubal</i>	P	
Langues modernes et traduction	<i>Maureen-Claude Laperrière</i>	P	
Lettres et communication sociale	<i>Johanne Prud'homme</i>		A*
Mathématiques et informatique	Boucif Amar Bensaber	P	
Mathématiques et informatique	<i>Alain Goupil</i>	P	
Orthophonie	<i>Marie-Ève Caty</i>	P	
Philosophie et des arts	<i>Jean-Paul Martel</i>	P	
Philosophie et des arts	<i>Marie-Josée Plouffe</i>		A
Psychoéducation	Tristan Mllet	P	
Psychoéducation	<i>Lyne Douville</i>	P	
Psychologie	<i>Emmanuel Habimana</i>		A
Psychologie	<i>Michael Cantinotti</i>	P	
Sciences comptables	<i>Daphné Drouin</i>	P	
Sciences comptables	<i>Mireille Dubé</i>	P	
Sciences de l'activité physique	<i>Sacha Rose Stoloff</i>	P	
Sciences de l'activité physique	<i>Charles Tétreau</i>		A*
Sciences de l'éducation	<i>Sylvie Ouellet</i>		A
Sciences de l'éducation	<i>Stéphane Martineau</i>		A
Sciences de la gestion	<i>Foued Chihi</i>	P	
Sciences de la gestion	<i>Jocelyn Perreault</i>	P	
Sciences de l'environnement	Raphaël Proulx		A
Sciences humaines	Marise Bachand	P	
Sciences humaines	Thierry Nootens		A
Sciences infirmières	Liette St-Pierre		A
Sciences infirmières	Éric Ahern	P	
Comité exécutif	Officiers	Présent	Absent
Alain Chalifour	VPRT	P	
Yvan Leroux	VPAS	P	
Ismaïl Biskri	VPAU	P	
Diane Saint-Laurent	VPSC	P	
Sylvain Beaudry	Trésorier	P	
Ghyslain Parent	Secrétaire	P	

*Ces personnes ont informé le secrétariat de leur absence.

Le professeur Ghyslain Parent anime la rencontre et Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire.

CS-290-26-02-15-01 Mot de bienvenue du président intérimaire

Le VPRT et président intérimaire souhaite la bienvenue aux délégués et les remercie de leur présence.

CS-290-26-02-15-02 Vérification du quorum

Le VPRT et président intérimaire déclare l'assemblée ouverte puisque le quorum de 30 % des délégués syndicaux prévu à l'article 37 des statuts du SPPUQTR est atteint.

Il signale que l'avis de convocation a été expédié dans les délais prescrits.

CS-290-26-02-15-03 Adoption de l'ordre du jour

L'animateur présente le projet d'ordre du jour et invite les délégués, si nécessaire, à ajouter des points à affaires nouvelles.

1. Mot de bienvenue du VPRT et président intérimaire
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Affaires budgétaires :
 - 4.1. Prévisions des revenus et des dépenses pour l'année 2015-2016
 - 4.2. Taux de cotisation syndicale pour l'année 2015-2016
5. Projet d'ordre du jour de la 141^e assemblée générale du Syndicat
6. Projet d'ordre du jour de l'assemblée générale des professeurs
7. Révision de la règle 7 régissant les interventions auprès des professeurs
8. **Tribune des délégués et des déléguées**
9. Adoption du procès-verbal de la 289^e réunion du conseil syndical
10. Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical
11. Information et dépôt de documents :
 - 11.1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif : 507^e, 508^e et 509^e réunions
 - 11.2. Dépôt de l'agenda syndical de mars 2015
 - 11.3. Rapport sur les dossiers du CRT
 - 11.4. Rapport sur les dossiers de la FQPPU
12. Affaires nouvelles :
 - 12.1. Motion de remerciements pour les officiers qui quittent le Syndicat
13. Date de la prochaine rencontre : 30 avril 2015
14. Levée de l'assemblée

Sur motion dûment proposée par le comité exécutif et appuyée par le professeur Marcel Veilleux, délégué du Département de chiropratique, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 290^e réunion du conseil syndical.

CS-290-26-02-15-04 Affaires budgétaires

4.1 Prévisions des revenus et des dépenses pour l'année 2015-2016

L'animateur invite le trésorier à présenter le point.

Le trésorier attire l'attention des délégués sur le projet des produits et des charges prévus pour l'année 2015-2016. Le Syndicat propose un budget prévoyant des produits de 720 000 \$, en hausse de 2,9 % comparativement à l'année dernière et des charges de 700 000 \$ en hausse de 2,9 % comparativement à 2014-2015.

Après avoir passé en revue l'ensemble des rubriques budgétaires et répondu aux questions des délégués, il attire l'attention de ces derniers sur le projet de résolution :

CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2015;

CONSIDÉRANT les prévisions des produits et des charges pour l'année 2015-2016;
CONSIDÉRANT les explications du trésorier;
CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;

Sur motion dûment proposée par le comité exécutif appuyée par le professeur Djamel Ramla, délégué du Département de chiropratique, il est résolu de recommander à l'Assemblée générale :

D'adopter les prévisions des produits et des charges pour l'année 2015-2016 telles qu'annexées à la présente résolution.

4.2 Taux de cotisation syndicale pour l'année 2015-2016

Le trésorier signale que le budget 2015-2016 a été élaboré avec l'hypothèse du maintien du taux de cotisation syndicale à 1,5 % de la rémunération versée aux professeurs.

Le trésorier rappelle que le principe adopté en septembre 2013 concernant le financement des activités du Syndicat devait maintenir le taux de cotisation à 1,5 % pour plusieurs années.

Après avoir répondu aux questions des délégués, il attire leur attention sur le projet de résolution :

CONSIDÉRANT les résultats financiers prévus au 31 mars 2015;
CONSIDÉRANT les prévisions des produits et des charges pour la période se terminant le 31 mars 2016;
CONSIDÉRANT le taux de cotisation syndicale actuel (1,5 %);
CONSIDÉRANT l'engagement pris par le comité exécutif de stabiliser le taux de cotisation syndicale;
CONSIDÉRANT les explications du trésorier;
CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;

Sur motion dûment proposée par le comité exécutif et appuyée par le professeur Alain Goupil, délégué du Département de mathématiques et d'informatique, il est résolu de recommander à l'Assemblée générale :

De maintenir, pour l'année 2015-2016, la cotisation syndicale à 1,5 % de l'ensemble de la rémunération versée selon la convention collective des professeurs et des professeures.

CS-290-26-02-15-05 Projet d'ordre du jour de la 141^e assemblée générale du Syndicat

L'animateur attire l'attention des délégués sur le projet d'ordre du jour de la 141^e assemblée générale du Syndicat prévue pour le jeudi 26 mars prochain.

Il indique que l'assemblée portera surtout sur les affaires budgétaires de l'année 2015-2016 et sur les élections des officiers au comité exécutif et au comité de promotion.

Il signale que cinq des sept postes d'officier au comité exécutif sont à pourvoir.

Il invite les membres du comité exécutif à signaler leurs intentions pour les prochaines élections.

Le professeur Alain Chalifour, VPRT et président intérimaire, mentionne qu'après douze années d'implication syndicale, il n'a pas l'intention de solliciter aucun poste.

Le professeur Yvan Leroux, vice-président aux affaires syndicales, mentionne qu'il ne sollicitera aucun poste d'officier.

Le professeur Ghyslain Parent, secrétaire, précise qu'il doit quitter le comité exécutif puisqu'il siège au comité de promotion pour les deux prochaines années.

Le professeur Ismaïl Biskri, vice-président aux affaires universitaires, précise qu'il quitte son poste de vice-président aux affaires universitaires afin de briguer le poste à la présidence du Syndicat.

L'animateur termine en invitant les délégués à réfléchir à la possibilité de soumettre leur candidature aux différents postes affichés et à inviter leurs collègues à voter le 26 et le 27 mars prochain.

CS-290-26-02-15-06 Projet d'ordre du jour de l'assemblée générale des professeurs

L'animateur rappelle que l'assemblée générale du Syndicat s'adresse aux membres tandis que l'assemblée générale des professeurs s'adresse à l'ensemble des professeurs, qu'ils aient ou non signé leur carte de membre.

L'assemblée générale des professeurs du 26 mars prochain ne vise qu'à élire les représentants des professeurs à la commission des études.

L'animateur invite les professeurs des départements concernés par l'élection à susciter des candidatures parmi leurs collègues.

CS-290-26-02-15-07 Révision de la règle 7 régissant les interventions auprès des professeurs

L'animateur rappelle que le comité exécutif prévoit revoir l'ensemble de ses règles de fonctionnement au cours de la prochaine année.

Il rappelle que la règle 7, qui date de 1993, vise à préciser les interventions que fait le Syndicat pour souligner certains événements de la vie privée des professeurs.

L'amendement propose d'ajouter l'envoi de fleurs ou d'un don lorsqu'un ex-membre du comité exécutif décède après sa prise de retraite :

Naissance/Adoption (bon d'achat)	50 \$
Mariage (bon d'achat)	50 \$
Décès (fleurs ou dons)	
Ex-officier du comité exécutif du Syndicat une fois à la retraite	100 \$
Professeur/Professeure	100 \$
Époux/Épouse	50 \$
Père/Mère	50 \$
Fils/Fille	50 \$
Hospitalisation	Carte
Prise de retraite (Souper et œuvre d'art)	700 \$
Ex-officier du comité exécutif (après 1 an d'engagement)	100 \$
Délégué du conseil syndical (après 10 ans d'engagement)*	100 \$

Après discussions, les délégués adoptent la résolution suivante :

CONSIDÉRANT l'article 32.6 des statuts du Syndicat;

CONSIDÉRANT la nécessité d'amender la règle 7 régissant les interventions auprès des professeurs;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des services à la collectivité;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité exécutif;

Sur proposition du comité exécutif appuyé par le professeur James Agbébavi, délégué du Département de génie chimique, il est résolu d'amender la règle 7 régissant les interventions auprès des professeurs selon le document annexé à la présente résolution.

Le professeur James Agbébavi, délégué du Département de génie chimique, souligne qu'il est membre du conseil syndical depuis plus de dix.

Le professeur René Lesage, délégué du Département de chimie, biochimie et physique, s'interroge sur le présent remis aux professeurs qui prennent leur retraite. Il souhaiterait offrir plus de choix à ces derniers. On rappelle que le Syndicat remet, depuis plusieurs années, une œuvre d'art, car le ministère du Revenu avait jadis interdit de laisser le choix aux professeurs sans devoir remettre un reçu d'impôt. Il fallait que le prix soit le même pour tous.

Après discussion, il est convenu de faire de nouvelles vérifications et de discuter de la question lors de la prochaine réunion du comité des services à la collectivité.

Les délégués invitent le comité exécutif à mieux faire connaître la règle 7 afin d'être informé des événements qui marquent la vie privée des professeurs.

CS-290-26-02-15-10 Tribune des délégués et des déléguées

L'animateur invite les délégués à faire part des questions soulevées par leurs collègues ou à signaler les événements qui ont marqué le développement de leur département au cours des derniers mois.

Les délégués abordent les points suivants :

- Le professeur Jean-Paul Martel, délégué du Département de philosophie et des arts, s'informe du déroulement des négociations sur l'offre de cours à l'étudiant puisque la Direction continue à faire des pressions auprès des départements. Le VPRT et président intérimaire souligne que considérant son départ, il a recommandé au comité exécutif de reporter les discussions avec la Direction sur cette question.
- La professeure Monique Cadrin, déléguée du Département de biologie médicale, invite les délégués à s'assurer que leur département fait partie des priorités de recherche identifiées par le Décanat de la recherche et de la création. La déléguée attire également l'attention sur le non-renouvellement des contrats d'exclusivité de l'UQTR avec des agences de voyages. Les délégués soulignent qu'il devrait en être ainsi avec les contrats de fournitures d'équipements informatiques et des services alimentaires.

-
- Le professeur Tristan Milot, délégué du Département de psychoéducation, s'informe du cheminement du grief sur le renouvellement des ordinateurs pour les professeurs. Le VPRT et président intérimaire mentionne qu'un arbitre a été choisi et qu'une date d'audition reste à être fixée.
 - Le professeur François Brouillette, délégué du Département de chimie, biochimie et physique, s'informe des nouvelles directives reliées aux stagiaires postdoctoraux. Il ne sait toujours pas qui assumera les frais de 230 \$ reliés à ces stages.
 - Le professeur Marcel Veilleux, délégué du Département de chiropratique, s'informe des résultats de la consultation menée par le Syndicat auprès des directions de département concernant la procédure d'absence des enseignants. Le VPAU présente la problématique reliée à la consultation et indique que 24 des 26 directions de département ont répondu au sondage et que 57 % d'entre eux considèrent que la procédure n'a pas créé de difficulté particulière.

CS-290-26-02-15-09 Adoption du procès-verbal de la 289^e réunion du conseil syndical

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la 289^e réunion du conseil syndical tenue le 29 janvier 2015, les délégués suggèrent quelques corrections et confirment la conformité.

Sur motion dûment proposée par le professeur Alain Chalifour, délégué du Département de mathématiques et d'informatique, appuyé par le professeur Djamel Ramla, délégué du Département de chiropratique, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 289^e réunion du conseil syndical du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) tenue le 29 janvier 2015.

CS-290-26-02-15-12 Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical

L'animateur attire l'attention des délégués sur la liste acheminée préalablement à la rencontre et invite les délégués qui le désirent à adresser leurs questions aux officiers concernés.

Les délégués s'informent de l'avis juridique concernant la langue de travail des professeurs à l'UQTR. Le VPRT et président intérimaire mentionne que l'avis en question précise que l'Université ne peut offrir des cours dans une autre langue que le français sans une entente avec le Syndicat.

Le professeur Foued Chihi, délégué du Département des sciences de la gestion, précise dans quelles circonstances son département pourrait offrir des cours en anglais selon le projet pilote adopté par la commission des études.

Les délégués s'informent des procédures suivies par l'UQTR dans les cas où un professeur est sélectionné pour participer à un procès à titre de juré. Le VPRT et président intérimaire mentionne que la convention collective des professeurs ne fait pas mention d'une telle possibilité. Toutefois, la convention des personnels professionnels mentionne que l'employeur assure le plein salaire de la personne durant la période et la Direction utilise cette procédure pour l'ensemble des employés.

CS-290-26-02-15-11 Information et dépôt de documents

11.1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif : 508^e et 509^e réunions

L'animateur attire l'attention des membres sur les procès-verbaux des 508^e et 509^e réunions du comité exécutif tenues respectivement les 8 et 22 janvier 2015.

Il invite les délégués qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux officiers du comité exécutif.

11.2. Dépôt de l'agenda syndical du mois de mars 2015

L'animateur invite les délégués à prendre note des éléments de l'agenda syndical du mois de mars 2015.

11.3. Rapport sur les dossiers du CRT

Le VPRT et président intérimaire fait le point sur le cheminement des dossiers depuis la dernière réunion du conseil syndical.

Il précise les interventions menées par le Syndicat à la suite de la décision de la Direction de puiser des sommes dans le budget de recherche des départements (annexe C) et les fonds de démarrage des nouveaux professeurs.

La Direction a convenu de restituer les sommes puisées dans ces postes budgétaires.

Le VPRT et président intérimaire mentionne que l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR) a convenu de réaliser un sondage auprès de l'ensemble des employés sur le Centre d'excellence régional académique et sportif (CERAS). La vice-rectrice à l'administration et aux finances (VRAF) et le vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH) ont toutefois rencontré l'Intersyndicale et demandé un délai avant la réalisation du sondage. La prochaine rencontre est prévue pour le 11 mars prochain.

11.4. Rapport sur les dossiers de la FQPPU

Le trésorier, qui est aussi trésorier de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU), présente les principaux dossiers qui interpellent la Fédération actuellement.

Il précise qu'il a été réélu trésorier de la FQPPU pour un nouveau mandat de deux ans (2015-2017).

Il mentionne que les syndicats de professeurs de l'UQAC et de l'UQAR ont signé de nouvelles conventions collectives avec des augmentations de 2 % par année pour les cinq prochaines années.

La Fédération organise un forum sur les services à la collectivité le 17 avril prochain, le Syndicat formera une délégation et l'ensemble des professeurs sera invité.

CS-290-26-02-15-12 Affaires nouvelles

14.1. Motion de remerciements pour les officiers qui quittent le Syndicat

Le professeur Ismaïl Biskri, délégué du Département de mathématiques et d'information et vice-président aux affaires universitaires, invite les délégués syndicaux à signifier aux professeurs Chalifour, Leroux et Parent leur profonde gratitude et leurs sincères remerciements pour leur dévouement et leur engagement

à la défense et à la promotion des droits des professeurs de l'UQTR au cours des dernières années.

CS-290-26-02-15-13 Date de la prochaine réunion

La date de la prochaine réunion du conseil syndical est fixée au jeudi 30 avril 2015.

CS-290-26-02-15-14 Levée de l'assemblée.

La séance est levée à 14 h.

Le VPRT et président intérimaire

L'animateur

Original signé

Original signé

Alain Chalifour

Ghyslain Parent